

Commission : Discipline

Date : 17 avril 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	12 04 25	AS SOYAUX	4 Matchs de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	60€
D1	13 04 25	CO LA COURONNE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	35€
D1	13 04 25	CO LA COURONNE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	35€
D2	12 04 25	ES CHAMPNIERS	2 Matchs de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	14 04 25	41€
D2	12 04 25	AL ST BRICE	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	41€
D2	12 04 25	AS ANG. BEL AIR	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	35€
D2	13 04 25	USA VERDILLE	2 Matchs de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	14 04 25	41€

D3	12 04 25	US CHATEAUNEUF	2 Matchs de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	14 04 25	41€
D3	12 04 25	US CHATEAUNEUF	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	35€
D3	13 04 25	FC BRIGUEUIL	2 Matchs de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	14 04 25	41€
D4	12 04 25	AS MOSNAC	3 Matchs de suspension	Art 2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	55€
D4	12 04 25	FC LA ROCHE RIVIERES	4 Matchs de suspension	Art .6 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	60€
D4	12 04 25	FC LA ROCHE RIVIERES	4 Matchs de suspension	Art .6 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	60€
D4	12 04 25	FC ST HILAIRE	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	41€
D4	13 04 25	OF COURBILLAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	35€
D4	13 04 25	BERNEUIL/SALLES DE BARBEZIEUX	10 Matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 04 25	160€

D4	13 04 25	ASC SAULGOND	5 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	14 04 25	90€
----	----------	--------------	-------------------------	---------------------------------------	--------	----------	-----

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN